

PARLEMENT WALLON

SESSION 2019-2020

30 JUIN 2020

PROJET DE DÉCRET

portant assentiment aux amendements au protocole de 1998 à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif aux polluants organiques persistants, faits à Genève, le 18 décembre 2009 *

AMENDEMENT

proposé par

MM. Lenzini, Florent et Janssen

PROJET DE DÉCRET

portant assentiment aux amendements au protocole de 1998 à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif aux polluants organiques persistants, faits à Genève, le 18 décembre 2009

AMENDEMENT

Dans l'article 3, alinéa 2, du projet de décret portant assentiment aux amendements au protocole de 1998 à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance, relatif aux polluants organiques persistants, faits à Genève, le 18 décembre 2009, les mots « toute proposition d'amendement » sont remplacés par les mots « tout amendement ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'un amendement technique.

M. LENZINI

J.-P. FLORENT

N. JANSSEN